



Cours HELP: l'expérience de l'École supérieure de la magistrature italienne

Gianluca Grasso

Membre du Comité de pilotage

École supérieure de la magistrature italienne

—
HELP Focal Point

1. *Formation de la Magistrature et indépendance*



- Un lien *indissoluble*: la formation des magistrats et l'indépendance.
- *Magna Carta* des juges du CCJE (pt. 8):
- La *formation* est un élément important pour garantir l'*indépendance* des juges ainsi que la *qualité* et l'*efficacité* du système judiciaire.

- Le **programme HELP** et ses cours jouent un rôle clé dans la diffusion des *valeurs* et de la *culture* de la *Convention européenne des droits de l'homme* et de la jurisprudence de la *Cour de Strasbourg* auprès des professionnels du droit et en particulier les magistrats.

*2. Le programme HELP
dans l'École supérieure de la
magistrature italienne*



- L'École supérieure de la magistrature, créée par le décret législatif n. 26 du 2006, est une **structure** de formation **autonome**, dotée de la personnalité juridique de droit public.
- L'École a une **compétence exclusive** dans la **formation des magistrats**.

- L'École reprend l'expérience acquise par le Csm depuis les années 1970's dans la formation professionnelle des juges et des procureurs, y compris dans le *domaine international*.
- Le Csm avant et l'École après ont organisé au cours du temps *plusieurs programmes de formation* en collaboration avec le Conseil de l'Europe dans le cadre du programme **Help**.

- Le **nouveau Comité de pilotage** qui gouverne l'École pour une période de quatre ans est entré en fonction **fin janvier 2020**.



- L'une des priorités du nouveau Comité est la *formation* dans le domaine *international* et, en particulier, dans le *droit de l'Union européenne* et de la *Convention européenne des droits de l'homme*.
- L'école est membre du *Réseau européen de formation judiciaire* de sa fondation et membre du Comité de pilotage.



Quatre actions au cours du premier semestre pour *renforcer* la sensibilisation sur la Convention et la jurisprudence de Strasbourg



Actión 1:

*Cours pour les magistrats en
formation initiale*

- 4-8 mai 2020: cours suivi par plus de 250 **magistrats en formation** pour rapprocher les magistrats au système de la **Convention** et de la **cour de Strasbourg**;
- **deux modules d'apprentissage en ligne HELP en anglais:**
 1. introduction à la cour et à la convention,
 2. protection de la vie privée et des données.

- Une **session d'introduction** sur l'application de la Convention et de la jurisprudence de la Cour par les juges et les besoins de formation des magistrats suivie de **deux sessions de discussion** en milieu de la semaine et en conclusion;
- (avec la participation du Président de l'Ecole **Giorgio Lattanzi**, du Présidente de la Cour constitutionnelle italienne **Marta Cartabia**, le Premier Président de la Cour de cassation **Giovanni Mammone**, **Raffaele Sabato**, Juge à la Cour et **Eva Pastrana**, chef de l'unité HELP)

Actíon 2:

*Diffusion à tous les
magistrats italiens du
catalogue des cours HELP*

- Lettre par courrier électronique envoyé à tous les **9000 magistrats italiens ordinaires**, y compris les magistrats en **formation initiale**, ainsi qu'à **4500 magistrats honoraires**;
- explication du **programme HELP** et ses objectifs ainsi que les instructions pour créer le **compte d'accès** aux cours et le **catalogue** complet traduits en italien des cours disponibles.

ActiOn 3:

*Séminaire pour les
formateurs décentralisés
de l'École*

- 26 juin 2020: *séminaire* en ligne avec la collaboration du Conseil de l'Europe et du **programme HELP**, afin de *présenter* le potentiel du programme pour son utilisation dans les activités de **formation territoriale**.
- Ils ont participé: **Raffaele Sabato**, juge de la Cour, **Eva Pastrana**, chef de l'unité HELP et **Valentina Boz**, du programme HELP.
- Possible utilisation d'un *format* standard au niveau des différentes cours d'appel.

ActiÓN 4:

*Initiatives spécifiques pour la
formation continue*

- **Octobre 2020**: lancement du cours en ligne en italien sur la **prévention de la radicalisation** pour 30-35 participants dans le cadre d'un projet de formation régional
- **Programme de formation continue 2021**: proposition de réalisation d'un cours HELP pour les magistrats, choisis dans le nouveau catalogue.



*Merci pour votre
attention*

gianluca.grasso@scuolamagistratura.it